



MAIRIE

DE

VINZIER

1 Place de la Mairie

74500 VINZIER



Téléphone

04 50 73 61 19



Fax

04 50 73 66 49



Courriel

mairie@vinzier.com



Site

vinzier.com

Siret Commune de Vinzier
217403088 00016

Réglementation de la circulation Route des Feux Du 12 au 16 octobre 2026

Le Maire de la Commune de VINZIER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants et L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie), approuvée par l'arrêté du 7 Juin 1977 ;

Vu la demande de l'entreprise EUROVIA, chez Sogelink, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX, pour effectuer des travaux d'enrobés de tranchées et d'un point de collecte de déchets.

ARRÊTE

Article 1^{er} La circulation se fera une voie, sous alternat manuel du 12 au 16 octobre 2026.

Le stationnement et le dépassement seront interdits sur l'emprise du chantier.

Article 2 La signalisation et le balisage nécessaires seront assurés par l'entreprise EUROVIA.

Article 3 Ampliation du présent Arrêté sera transmise à la Gendarmerie d'EVIAN-LES-BAINS, au CPI du Haut Gavot, au CRD de Maxilly, à l'entreprise EUROVIA et publié sur le site internet de la Mairie.

Fait à Vinzier, le 09 octobre 2026

**Le Maire,
Marie-Pierre GIRARD**

